

PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL

Vendredi 15 novembre 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le 15 novembre à 18 heures 00, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de Mr Pierre BAILLY, Maire

Date de convocation du conseil municipal : 7 novembre 2024

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 9

Nombre de conseillers municipaux présents : 8

Présents : BAILLY P. BATAILLEY A. BELLAY D. CROS M- J. MALIZARD B. NUEZ M. ROUANET B. VAILHE Ch.

Absent : RAISSAC J.

Nombre de votants : 8

Madame Brigitte MALIZARD est désignée secrétaire de séance en application de l'article L 2121-15 du CGCT

1. Approbation compte rendu du conseil municipal en date du 30 septembre 2024

Vote : 8 pour

2. La Blanque (ancienne colonie) – purge du droit de priorité

Monsieur le maire informe de l'adjudication par l'Etat de La Blanque priorisant la commune à 115 000€ h.t.

Pas de décision prise ce jour, en attente.

3. Convention avec l'association 30 millions d'amis

Lancement d'une campagne de stérilisation pour 20 chats errants. La fondation 30 millions d'amis finance les frais de stérilisation et d'identification à hauteur de 50 %.

Le conseil municipal autorise monsieur le maire à signer la convention avec la fondation.

Délibération prise à cet effet.

Vote : 8 pour

4. Prime de fin d'année

Les employés municipaux bénéficieront d'une prime de fin d'année

Délibération prise à cet effet.

Vote : 8 pour

5. Cantine scolaire 2024/2025, participation aux frais.

Monsieur le maire informe le prix du repas de la cantine scolaire à La Salvetat Sur Agoût est passé de 4.40 € à 7 €. Il propose de prendre en charge 2 € par repas concernant les enfants de la commune.

Le conseil municipal approuve cette décision.

Délibération prise à cet effet.

Vote : 8 pour

6. Augmentation du loyer de l'hôtel-restaurant suite aux travaux

Suite à des travaux d'isolation sur deux façades du bâtiment et le changement d'une partie de la menuiserie pour un montant total de 78 000 €, monsieur le maire suggère une augmentation de loyer de 325 € par mois . Ces travaux permettent une amélioration énergétique.

Le conseil municipal approuve cette décision.

Délibération prise à cet effet.

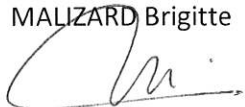
Vote : 8 pour

Questions diverses

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19 h20

Pour extrait certifié conforme
A Le Soulié, le 20 novembre 2024

Le Secrétaire de séance,
MALIZARD Brigitte



Le Maire,
BAILLY Pierre